

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	28 mars 2019	Séance du : 10 avril 2019
	<u>Votes : 38</u>	L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 avril à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 28	Pour : 38	
Absents : 7	Contre :	
Représentés : 10	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras) représentée par Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Budget 2019 – Création des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

Monsieur LACROIX rappelle la nécessité de créer les autorisations de programme et crédits de paiement des budgets annexes eau et assainissement en régie et en DSP, afin de déterminer le caractère pluriannuel des programmes de travaux menés sur ces budgets,

Il propose d'approuver les créations telles que présentées de façon détaillée ci-après :

N° AP	LIBELLE AP	Montant AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021
EAU-11	Réhabilitation de réseaux AEP	1 412 620	1 064 310	348 310	
ASS-11	Réhabilitation de réseaux EU	1 840 020	1 301 460	538 560	
EAU-12	Travaux captage AEP	336 660	316 960	19 700	
ASS-12	Travaux STEP	843 500	681 500	100 000	62 000
EAU-13	Projets intercommunaux AEP	620 612	574 529	46 083	
ASS-13	Projets intercommunaux EU	516 906	371 830	145 076	
EAU-SAUR-1	Projets intercommunaux AEP	103 272	77 454	25 818	
EAU-SAUR-2	Travaux	720 000	668 000	52 000	
ASS-SAUR-1	Projets intercommunaux EU	137 002	75 351	61 651	
EAU-PERET-1	Projets intercommunaux AEP	15 196	11 397	3 799	
ASS-PERET-1	Projets intercommunaux EU	19 303	9 652	9 651	

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 03 avril 2019.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les créations et révisions des autorisations de programme et les modalités d'exécution des autorisations de programme et des crédits de paiement des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, telles que présentées de façon détaillée ci-dessous :

N° AP	LIBELLE AP	Montant AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021
EAU-11	Réhabilitation de réseaux AEP	1 412 620	1 064 310	348 310	
ASS-11	Réhabilitation de réseaux EU	1 840 020	1 301 460	538 560	
EAU-12	Travaux captage AEP	336 660	316 960	19 700	
ASS-12	Travaux STEP	843 500	681 500	100 000	62 000
EAU-13	Projets intercommunaux AEP	620 612	574 529	46 083	
ASS-13	Projets intercommunaux EU	516 906	371 830	145 076	
EAU-SAUR-1	Projets intercommunaux AEP	103 272	77 454	25 818	
EAU-SAUR-2	Travaux	720 000	668 000	52 000	
ASS-SAUR-1	Projets intercommunaux EU	137 002	75 351	61 651	
EAU-PERET-1	Projets intercommunaux AEP	15 196	11 397	3 799	
ASS-PERET-1	Projets intercommunaux EU	19 303	9 652	9 651	

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Claude Lacroix', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a figure holding a staff and a star.

Jean-Claude LACROIX